

Du patrimoine artisanal au patrimoine géomorphologique sur la marge méridionale du Massif armoricain.

Bruno Comentale

▶ To cite this version:

Bruno Comentale. Du patrimoine artisanal au patrimoine géomorphologique sur la marge méridionale du Massif armoricain.. Géocarrefour - Revue de géographie de Lyon, 2012, 87 (3-4), pp.229-238. halshs-00841117

HAL Id: halshs-00841117 https://shs.hal.science/halshs-00841117

Submitted on 3 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Du patrimoine artisanal au patrimoine géomorphologique sur la marge méridionale du Massif armoricain

Bruno COMENTALE Maître de conférences, Agrégé de Géographie, Université de Nantes

Ce texte, non illustré, est présenté par l'auteur indépendamment de l'article publié in Géocarrefour, vol. 87-3-4/2012.

Dans un massif ancien comme le Massif armoricain, la valorisation du patrimoine géomorphologique doit tenir compte de la faible énergie du relief, et par conséquent passer par des biais qui pallient l'absence de caractère spectaculaire de celui-ci aux yeux de publics de visiteurs, comme d'habitants des lieux. Dans une telle topographie de plateau, il convient de sensibiliser ces publics aux plus infimes différenciations du relief, explicables par l'érosion différentielle ou par la tectonique, lesquelles ressortissent de la géomorphologie. En outre, la présence de surfaces nivelant le relief est une propriété géomorphologique fondamentale qui permet l'accès à la structure du socle, laquelle ressortit de la géologie. C'est pourquoi dans le sud du Massif armoricain, le patrimoine artisanal, à travers sa composante pétrographique – pierres de construction dans le bâti rural ancien du Bocage vendéen, et argiles d'altération du socle utilisées dans la poterie et la tuilerie des Mauges –, introduit au patrimoine géomorphologique. L'expérience acquise à travers deux opérations distinctes, menées d'une part en 2001 auprès de la Maison de la Vie Rurale du Pays de Pouzauges, en Vendée, d'autre part en 2007 à l'occasion de travaux d'étudiants menés dans les Mauges, a permis de vérifier que la réceptivité au patrimoine géomorphologique s'est accrue dans le temps.

Un patrimoine géomorphologique méconnu.

A première vue, l'unité géomorphologique de la partie méridionale du Massif armoricain n'est pas une évidence : l'émiettement des initiatives publiques et privées en matière de valorisation touristique, entre les trois départements de Vendée, Maine-et-Loire et Deux-Sèvres – héritage historique, lui-même écho d'un relatif compartimentage géomorphologique – la rend peu lisible, bien que des caractères communs apparaissent. En effet, la charpente fondamentale du sud du Massif armoricain apparaît à travers le dispositif dissymétrique des collines de Vendée, barrière relative à 280-290 m d'altitude et orientée selon un axe Nord-Ouest/Sud-Est, retombant à l'Ouest et au Sud-Ouest vers les basses terres du littoral et du Marais poitevin, à l'Est vers la plate-forme des Mauges (120-130 m) qui passe graduellement au Bassin parisien dans le Saumurois ; et se prolongeant au Sud par la Gâtine de Parthenay (210-220 m), au contact du Bassin aquitain dans le secteur de Saint-Maixent l'École. L'organisation du réseau hydrographique suit cette disposition, à travers la Sèvre nantaise, axe de drainage majeur de la Gâtine à sa confluence avec la Loire à Nantes, alors que les bordures méridionale et orientale des Mauges ont un débouché distinct à la Loire, respectivement par les « coulées » et par le réseau du Layon.

Au total, un trait majeur de l'organisation du relief et du réseau hydrographique est l'axe Nord-Ouest/Sud-Est, axe de la géomorphologie sud-armoricaine par excellence : Sillon de Bretagne aux parages de Nantes (Sellier, 1985) ; fossé d'angle de faille de Chantonnay (Paquereau, 1995) ; fossé de Saint-Maixent l'École, où les calcaires lacustres de la Mothe-Saint-Héray, qui témoignent de la présence d'une cuvette subsidente, ont été eux-mêmes faillés – autant d'indices d'une réactivation cénozoïque des structures hercyniennes antérieures. *In fine*, la dissymétrie régionale du relief résulte, à petite échelle, d'un bombement dissymétrique à grand rayon de courbure qui présente un soulèvement plus vigoureux sur sa bordure occidentale, alors que sa bordure orientale, les Mauges, offre l'aspect d'un plateau plus uniforme.

Toutefois, réduire le contexte géomorphologique régional à la seule petite échelle, sur des distances de l'ordre de la centaine de kilomètres, est incomplet et peut être source d'erreur. En effet, une présentation limitée à cette seule expression peut donner l'illusion du primat tectonique sur le relief à un public non averti, dont une partie est gagnée par un catastrophisme ambiant aux effets ravageurs sur les modes d'acquisition de la connaissance. Elle aboutit en outre au contraire de ce qu'elle veut montrer, en ne mettant l'accent que sur la structure géologique sans pour autant donner les clés de lecture du relief.

C'est pourquoi la valorisation du patrimoine géomorphologique se doit de juxtaposer les niveaux d'échelle, en partant de ce que le public auquel elle s'adresse peut aisément percevoir. En ce point, la sensibilisation de ce public à la diversité pétrographique d'un socle, à travers les usages des roches comme matière première, est une introduction tangible à la géomorphologie d'un massif ancien.

Utiliser le patrimoine matériel pour introduire au patrimoine géomorphologique.

Le « petit patrimoine » matériel est, depuis plusieurs décennies, fréquemment mis à l'honneur en France. Dans le sud du Massif armoricain, il est à la fois objet touristique, dans des secteurs situés à l'écart des grands sites touristiques régionaux – Châteaux de la Loire, Futuroscope, littoral vendéen – et où se multiplient des mises en scène visant à attirer et retenir les touristes, comme au Puy-du-Fou dans les collines de Vendée ; et objet identitaire, permettant de revivifier des territoires autour de projets collectifs tels que la reconstruction d'une chapelle ruinée, la mise en valeur d'instruments aratoires du passé, de fours, de pressoirs. En 2001, les géomorphologues de l'Université de Nantes, *via* l'antenne universitaire de la Roche-sur-Yon, étaient sollicités par la Maison de la Vie Rurale du Pays de Pouzauges, en Vendée. Cet organisme, qui porte le label « Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement » (CPIE) Sèvre et Bocage, préparait une exposition sur le bâti rural dans le Bocage vendéen, en direction du « grand public : visiteurs de la région, visiteurs touristes au cours de l'été, enfants dans le cadre des sorties scolaires et des classes vertes », selon les termes du projet. L'exposition, de mai 2001 à octobre 2002, se proposait d'aborder la construction tant ancienne, avec le concours d'artisans de la région, qu'actuelle.

La contribution du géomorphologue consistait à fournir aux organisateurs de l'exposition des indications relatives aux roches utilisées, en vue de la constitution d'un panneau explicatif. En raison de la nature ubiquiste de nombreuses roches et, à l'inverse, de l'emploi de roches aux affleurements strictement localisés, il nous est apparu important de situer les principaux domaines pétrographiques de Vendée, ce qui impliquait d'aborder les notions de socle et, partant, de massif ancien : si le granite et le schiste relèvent de la première catégorie, le calcaire jurassique du bassin de Chantonnay, dont la présence est *a priori* insolite dans un massif ancien (protection vis-à-vis de l'érosion d'un bloc tectoniquement effondré après le dépôt), et la métarhyolite de Plochères (roche volcanique ultérieurement reprise par un phénomène de métamorphisme, ce qui renvoie aux épisodes géologiques de structuration du socle), entrent dans la seconde catégorie, et permettent d'introduire la longue durée indissociable de la notion même de massif ancien. Le projet soumis aux organisateurs de l'exposition l'envisageait, dans une perspective de vulgarisation de la géomorphologie « avant l'heure », sur un mode très peu répandu en 2001 en France, contrairement à la floraison actuelle des initiatives – ce qu'atteste la rubrique « *Patrimoine géologique et géomorphologique* » du site *internet* du Conseil Général de Vendée, qui recense 32 sites remarquables dans le département.

Rapidement, plusieurs difficultés étaient apparues. Il était impossible, dans ce cadre, de sensibiliser à la discussion classique sur les rôles respectifs de l'érosion différentielle, de la tectonique et d'une évolution cyclique (Ters, 1961; Klein, 1975; Flageollet, 1977; Désiré-Marchand et Klein, 1988). Les récentes synthèses de F. Bétard montrent que dans les secteurs de la Châtaigneraie et de Pouzauges, l'étagement d'éléments d'aplanissement en coïncidence avec des variations lithologiques relève d'un « travail de l'érosion différentielle solidaire d'une évolution cyclique » (Bétard, 2002, p. 92), dans un Haut-Bocage qualifié de « zone permanente de soulèvement » depuis « le début des temps post-hercyniens » (ibid., p. 80); alors que la retombée méridionale du Massif armoricain a subi un ploiement en direction du Bassin aquitain – enregistré par les paléo-surfaces infra-liasique et éocène de la Gâtine –, avant intervention de l'érosion différentielle responsable de l'escarpement associé au contact entre ces deux unités (Bétard, 2010).

Au bout du compte, l'équilibre n'avait pu être trouvé entre la géologie, clé d'explication de la diversité des pierres utilisées dans le bâti et discipline bien identifiée par les visiteurs, et le contexte géomorphologique responsable de cette diversité,

c'est-à-dire la surface d'aplanissement permettant l'affleurement de cette diversité sur un même plan topographique. Cependant, faire passer les visiteurs de l'observation de cette surface, à sa conception, est *a priori* difficile dès lors que l'on cherche à s'extraire d'un discours de généralités. Certes, il serait possible de mettre en avant les conditions climatiques ayant présidé à l'élaboration de cette surface, mais un tel énoncé serait trop éloigné des paysages offerts à l'observation, ce qui s'accorderait mal avec les objectifs de la vulgarisation (Sellier, 2009). A cette fin, l'utilisation des argiles d'altération du socle, comme témoignage des processus d'ameublissement de roches cohérentes ayant préparé leur aplanissement, constitue un biais permettant de mieux cerner cette réalité. Ces altérites, qui affleurent sur les interfluves à l'état résiduel, sont, entre autres, des kaolinites ayant été fréquemment exploitées comme matière première pour poterie et tuilerie, d'abord à usage local. Dans les Mauges, cet usage s'est élargi à une spécialisation régionale, participant d'une spécificité identitaire à connotation territoriale.

Un patrimoine identitaire pour introduire au patrimoine géomorphologique : l'exemple des Mauges.

La surface du plateau des Mauges « est recouverte d'un puissant manteau argileux résultant de l'altération des roches du socle par hydrolyse météorique sous climat tropical humide » (Wyns et al., 1998). C'est une clé d'explication de la planéité d'ensemble des paysages. Une présentation s'appuyant sur des croquis, par exemple dans un dépliant explicatif (Comentale, 2012), permet de retracer les étapes successives de la réalisation d'un aplanissement : préparation du matériel par ameublissement, puis décapage du matériel meuble par des processus de type pédimentaire. Sur les affleurements granitiques, le décapage des altérites a découvert le front d'altération, et mis à jour *chirons* – pointements granitiques communs dans les Mauges comme en Vendée où ils ont nourri une éloquente toponymie – et *pierres branlantes* (tors).

Ce manteau d'altération, épais de 15 à 35 m (Wyns *et al.*, 1998, p. 40), a été largement exploité au village du Fuilet au Nord-Ouest des Mauges. Les argiles font encore l'objet d'une exploitation industrielle dans le Choletais, une trentaine de kilomètres au Sud-Est. Elles ont fait la spécificité industrielle de la région, et ont été à l'origine d'importantes communautés rurales de potiers, aujourd'hui disparues dans leur version fonctionnelle. Elles ont ainsi contribué à fonder un véritable territoire de l'argile marqué par l'omniprésence de la tuile, non seulement dans les villages mais aussi le long des routes où les calvaires présentent une base de tuiles, et non de granite ou de micaschiste comme c'est généralement le cas dans le Massif armoricain. A la fin des années 1970, la fabrication de poterie était décrite comme une activité en régression, spécialisée dans les usages alimentaire et horticole, alors que cette dernière spécialisation représentait l'essentiel de la vie économique de la commune en 1955 (Pillet, 2007). Toutefois, la patrimonialisation de cette activité, autour d'une *Maison du Potier* dédiée à la mise en valeur des pratiques et des techniques relatives à cette production, et adossée à des ateliers aujourd'hui animés par des potiers qui exposent leur production et leur savoir-faire aux touristes, a permis de perpétuer la mémoire de cette activité qui a marqué les lieux. Au lieu-dit Les Recoins, les argilières abandonnées, pour certaines reconquises par la végétation, sont reconnues pour leur valeur écologique (CPIE Loire-et-Mauges, 2006).

La toponymie a conservé les traces de cette activité passée en Vendée, dans les Mauges et le Choletais, ainsi que dans le sud de la Loire-Atlantique (Comentale, 2011) : lieux-dits *La Poterie* ou *les Poteries, la Tuilerie, Terre-Blanche* (altérites blanches au Sud-Ouest de Cholet) – et jusqu'aux portes de Nantes, où le prolongement de la surface des Mauges s'abaisse vers la cuvette lacustre de Grand-Lieu. Nos propres observations, à l'occasion de travaux de terrassement près du lieu-dit *La Poterie* à Château-Thébaud, d'un socle très altéré, permettent d'associer faible altitude (ici 45 m) et transgression marine (blocs de grès « *attribués au Bartonien* [et] *provenant de la silicification d'une étendue sableuse littorale* » : Bambier *et al.*, 1983), ce qui est une constante des basses surfaces sud-armoricaines, argument géomorphologique permettant de distinguer des milieux différents sur de faibles distances, l'altitude supérieure des Mauges les ayant mises à l'abri d'une immersion, autorisant de ce fait la poursuite de l'altération subaérienne du socle. L'utilisation de divers attributs des Mauges – topographie, argiles d'altération, toponymie, valeurs culturelle et écologique des argilières – concourt ainsi à mettre l'accent

sur une géomorphologie difficile à saisir au premier abord, en complémentarité des patrimoines géologique et écologique; dans ce dernier domaine, l'action du CPIE Loire-et-Mauges montre qu'il est possible de capter l'intérêt de publics variés, pour peu qu'ils aient été préalablement sensibilisés à la matière – un exemple à suivre par les géomorphologues.

La partie méridionale du Massif armoricain pose plusieurs problèmes relatifs à la valorisation d'un patrimoine géomorphologique en domaine de faible énergie de relief. Plus qu'ailleurs, elle montre l'importance de la formulation d'un message clair et pédagogique, qui ne soit ni simpliste ni abscons. Il existe, dans cette région, plusieurs tentatives fructueuses de valorisation d'un patrimoine naturel. Dans ce contexte, la promotion du patrimoine géomorphologique et sa prise en compte dans les plans de développement touristique et culturel constituent un objectif d'avenir.

Références bibliographiques.

BAMBIER A., FLAGEOLLET J.-C., FORESTIER F.-H., VIAUD J-M., 1983, *Notice explicative, Carte géologique de la France (1/50 000), feuille Clisson (509)*, Orléans, BRGM, 38 p.

BÉTARD F., 2002, *Le contact Haut-Bocage / Bas-Bocage vendéen aux environs de Pouzauges. Étude géomorphologique,* Mém. Maîtrise, Université de Nantes, 105 p.

BÉTARD F., 2010, Uplift and denudation history at low-elevation passive margins: Insights from morphostratigraphic analysis in the SE Armorican Massif along the French Atlantic margin, *Comptes Rendus Geoscience*, 342, p. 215-222.

COMENTALE B., 2011, Géomorphologie et paysages de l'argile. L'exemple des Mauges et des aires limitrophes de Loire-Atlantique, *Cahiers nantais*, 2011-2, p. 65-73.

COMENTALE B., 2012, Géomorphologie des Mauges, Cahiers nantais, 2012-1, p. 81-86.

CPIE LOIRE ET MAUGES, 2006, *Carrières de roche massive, Sablières, Argilières des Mauges et Biodiversité*, Rapport du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Loire et Mauges, Beaupréau, 94 p.

DÉSIRÉ-MARCHAND J., KLEIN C., 1988, L'étagement du relief dans le massif vendéen. Les relations du Haut-Bocage et du Bas-Bocage entre Clisson et Saint-Maixent l'École, *Norois*, 135, p. 287-313.

FLAGEOLLET J.-C., 1977, Origine des reliefs, altérations et formations superficielles : contribution à l'étude géomorphologique des massifs anciens cristallins, Thèse de doctorat d'État, Sciences de la Terre, Mém. n°35, Paris, 461 p.

KLEIN C., 1975, Massif armoricain et Bassin Parisien. Contribution à l'étude géologique et géomorphologique d'un massif ancien et de ses enveloppes sédimentaires. Thèse de doctorat d'État, Gap, Éditions Ophrys, 882 p.

PAQUEREAU P., 1995, Contribution à l'étude géomorphologique d'un contact entre socle et terrains sédimentaires. Région de Chantonnay en Vendée, Mém. Maîtrise, Université de Nantes, 128 p.

PILLET M., 2007, *Poteries traditionnelles en France de 1980 à nos jours*, Vendin-le-Vieil, Éditions La Revue de la Céramique et du Verre, 286 p.

SELLIER D., 1985, Les versants du Pays Nantais. Étude géomorphologique, Thèse de 3e cycle, Université de Nantes, 506 p.

SELLIER D., 2009, La vulgarisation du patrimoine géomorphologique : objets, moyens et perspectives, *Bull. Ass. Géogr. Fr.*, 2009-1, p. 67-81.

TERS M., 1961, La Vendée littorale. Étude de géomorphologie, Thèse de doctorat d'État, Université de Rennes, 578 p.

WYNS R., LARDEUX H., MOGUEDET G., DUERMAEL G., GRUET M., BIAGI R. (avec la collaboration de BALLÈVRE M., CHÈVREMONT P.), 1998, *Notice explicative, Carte géologique de la France (1/50 000), feuille Chemillé (483)*, Orléans, BRGM, 72 p.